

# **La gouvernance démocratique dans les pays de la Francophonie : mythes et réalités dans le procès de la gouvernance politique et économique.**

**TIEMOKO DOUMBIA**

**ENSEIGNANT CHERCHEUR A L'UNIVERSITE ALLASSANE OUATTARA (Côte d'Ivoire)**

**warryss62@yahoo.fr**

## **RESUME**

Depuis quelques décennies, de nombreux discours aussi bien des intellectuels, des leaders politiques que des Bailleurs de Fonds, fondent le développement des Etats Africains sur la mise en œuvre de la démocratie. Le concept de démocratie qui étymologiquement signifie, pouvoir du peuple par le peuple tel que vu par Abraham Lincoln, devrait à priori apparaître comme étant l'un des meilleurs moyens pour administrer et gérer la société.

En effet, la démocratie se présente comme l'instrument par lequel le peuple s'exprime, gère et satisfait ses besoins dans la mesure où c'est de par lui et pour lui que ses représentants exercent le pouvoir. S'il est vrai que la démocratie se manifeste par le suffrage universel qui permet l'élection des représentants du peuple, l'on peut s'interroger si ce pouvoir qui est confié à des élites ou des groupes d'individus, n'est-il pas confisqué par ces derniers qui en font usage, non pour servir la communauté mais plutôt pour se servir. Ainsi, les leaders politiques, les groupements organisés, la presse etc. se trouvent dans un environnement où la démagogie, la violence, la corruption et toutes autres formes de stratégies immorales peuvent être combattues ou au contraire entretenues pour se hisser ou se maintenir au pouvoir. Dès lors, est-on en droit de s'interroger si effectivement la démocratie dans sa version corrompible est le gouvernement du peuple par le peuple.

Si les fondamentaux de la démocratie ne sont pas remis en cause, sa gouvernance quant à elle, peut être à des moments, en contradiction avec les objectifs assignés à ce concept. Dans un tel contexte, les peuples et les populations peuvent-ils attendre des retombées positives de la gouvernance démocratique ?

Cette étude vise à faire ressortir les différents mécanismes de mise en œuvre de la démocratie en Afrique francophone et les contradictions qui en découlent dans son exécution. Dans un second temps, l'étude fait une analyse critique de la gouvernance de la démocratie et son lien avec la corruption. Enfin l'étude évoque des pistes susceptibles de garantir la bonne gouvernance ou de mettre en péril la démocratie dans sa perception et son mode de fonctionnement actuel.

## **SUMMURY**

Since decades, many speeches as well as intellectual, political leaders and as the investors, base the development of African states on the settlement of democracy. The concept of democracy which means etymologically, "power of people by people" as seen by Abraham Lincoln, should at first appears as one of best means to administrate and guide the society.

In fact, democracy is presented as the channel through which people express themselves, manage and satisfy their needs in the way that it is by him and for him that it representatives practice the power. If actually, that democracy is applied through the universal vote rate which permits the election of one or some representatives of people,

It remains that this power which is confided to some elites or groups of individual is confiscated by these persons who are using it, not to serve the community but to serve themselves. Thus, the political leaders, the recognize groups, the press etc... use demagogy, violence, bribery, corruption and all others immoral strategies to maintain themselves in power. Thence; we have the right to ask ourselves if democracy is effectively the government "of people by people".

If the basis of democracy doesn't suffer from any problem, it practices; itself is in total contradiction with the objectives assigned to its concept. Thus, people and populations instead of waiting for the positive fallouts of democratic governance, become it salves and prisoners.

## **INTRODUCTION**

Le discours politique est très prolix quant à ses références aux concepts de peuple et de population. Les plus grands communs dénominateurs à la chose politique ne s'expliquent-ils pas par rapport à leurs corrélations à la démocratie ?

En effet, si le mot démocratie signifie étymologiquement « pouvoir du peuple » ; il situe le peuple et son expression démographique, la population au centre de l'autorité.

Le pouvoir du peuple est au cœur d'un système politique où les citoyens sont mis à contribution pour désigner les gouvernants et pour s'exprimer sur les différents choix politiques.

Il confère des droits et des devoirs. Dans la formule simplifiée de cette démocratie, elle est définie comme « le pouvoir du peuple par le peuple et pour le peuple ». Cette appartenance (pouvoir du peuple), cette responsabilisation (par le peuple) et cette destination (pour le peuple) mettent celui-ci dans l'épicentre de l'information, de l'administration et la gestion de l'autorité (Fabrice Wolff 2010).

Alors l'on peut demander quel est ce peuple ? Ou plutôt qui est ce peuple ? Quelle est cette population ou qui est cette population à laquelle se réfère la démocratie ?

En effet, la démocratie en tant que mode de désignation et de gestion du pouvoir tire son origine dans les sociétés occidentales dont les structures, les mentalités et les conditions socio-économiques sont fortement différentes de celles des pays africains en général. Ainsi les peuples des pays de la francophonie en Afrique subsaharienne sont marqués par des pratiques où la désignation se fait par consensus, et dans la plupart des cas, les populations sont manifestement analphabètes (Desalmand 2006) et marquées par la pauvreté liée au bas revenus et à une forte poussée des clivages ethnico-religieux (Hugon. P 2001)

Les principes de la gouvernance démocratique sont-ils en adéquation avec les réalités politiques en Afrique ? Parler de gouvernance est-ce un mythe ou une réalité ?

Quelles sont les versions du mythe et celles de la réalité ?

## **I- LES REFERENCES AU PEUPLE ET A LA POPULATION DANS LE PROCESSUS DEMOCRATIQUE**

En Afrique francophone, depuis le retour au multipartisme, le peuple et la population sont devenus des termes interchangeables. Ces termes alimentent les méthodes rhétoriques des classes politiques et les périodes électorales en témoignent très largement.

### **A- Des fondements institutionnels des démocraties en Afrique Francophone**

Soucieux de la couverture démocratique, les réformes politiques et les prétendants au pouvoir savent que le peuple est un passage obligé pour l'investiture et l'accès au sommet. Il faut ainsi bénéficier de l'onction de ce peuple par l'obtention d'une majorité qualifiante pour gagner les élections sous le régime du scrutin majoritaire et jouir des droits que confère l'autorité politique (Liam Fauchard et Philippe Morcelin 2012).

Par tous les moyens, des plus légaux aux plus contestables, on cherche l'aval des populations à travers les urnes. La démocratie dans ses modes représentatifs ou directs est ce passage rétréci à niveau, qu'il faut franchir victorieusement grâce à la caution du peuple.

Les notions de peuple et de population sont donc incontournables comme garants de l'ordre politique. C'est ici que les analyses socio politiques permettent d'apprécier le discours politique et à le différencier de l'intérêt réel des populations dont on sollicite le suffrage.

« Le bonheur du peuple », « le progrès de nos vaillantes populations », « la promotion des jeunes », « l'émancipation des femmes », « le développement des centres urbains », « la garantie d'un juste prix rémunérateur pour les paysans »... autant de slogans, de propagandes, de discours distillés en direction de ces populations (rurales et urbaines) pour tenter d'arracher leurs suffrages (Meny, Surely 2000).

La réalité tient aux fondements de la démocratie et de ses évolutions dans l'espace et dans le temps. Dans son principe d'égalité et de liberté de choix des dirigeants, le peuple est le principal maître du jeu. C'est son choix qui qualifie et sanctionne (positivement ou négativement) les candidats au pouvoir. C'est donc la loi du plus grand nombre selon le principe de majorité qualifiante (50+x %) qui est recherchée, et les dirigeants sont consacrés selon le type de système politique qui peuvent être de type parlementaire ou présidentiel comme c'est le cas dans la majorité des pays de la francophonie en Afrique Subsaharienne (Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Mali, Guinée, Benin, Togo etc).

C'est au nom de cette qualification que l'on court après les voix pour être élu et accéder au pouvoir démocratique. Il faut donc avoir en esprit cet objectif, la compétition pour le pouvoir vise cet ultime résultat. Etre choisi par la majorité des suffrages exprimés en fonction du principe une personne est égale à une voix, le calcul arithmétique permet à l'issue du vote de désigner le vainqueur de la consultation électorale.

Il existe donc tout un ensemble de dispositifs qui accompagne cette notion, et dont l'existence est sensée exprimer la volonté du peuple. Ainsi la pluralité de la presse, la liberté syndicale et la division des pouvoirs représentée par les pouvoirs (exécutif, législatif et judiciaire) sont les véritables instruments de la démocratie contemporaine. (René Bame et Serge Rivron 2009). Ces différentes structures citées, ont pour but de jouer un rôle de régulation dans le jeu démocratique. La liberté de la presse se présente dans le processus démocratique en Afrique francophone comme un instrument pour pallier les lacunes de la presse liées à un Parti unique. Ainsi, l'on passe d'une étape où la presse servait à la propagande d'une élite, à l'endoctrinement des masses populaires vers une mission d'éclairage du peuple, voire de son éducation et sa libération des emprises doctrinales des pouvoirs autoritaires et autocratiques. Cette nouvelle instrumentalisation des médias au profit du peuple et pour le bien du peuple se situe en partie au cœur du bon fonctionnement de l'action démocratique et permet de contribuer à sa mesure et à sa crédibilité, parfois au même titre que les institutions législatives, exécutives et judiciaires.

L'exécutif dans la gouvernance démocratique se présente à la fois comme l'onction du peuple et le dépositaire et garant de la satisfaction des besoins de ce peuple qui dans l'incapacité de se gérer lui-même, délègue ou confie cette tâche à l'exécutif qui doit l'exercer pour ce peuple, et dans l'intérêt du peuple. A cet effet, la démocratie dans sa préoccupation d'une bonne gouvernance a construit d'autres leviers dont la vocation est de faire en sorte qu'il existe un autre pouvoir issu du peuple avec une vocation de contrôle en aval de l'action de l'exécutif. Le parlement (pouvoir législatif) qui tire son essence du peuple se présente donc comme une espèce de gendarme de l'exécutif. Le député doit voter des lois selon les préoccupations des populations et se présenter comme une sorte de garantie des préoccupations de celles-ci. C'est tout cet ensemble de réalités qui met le peuple et les populations en vedette dans la loi du vote démocratique.

Dans une telle vision et perception de la démocratie, le peuple doit se sentir en sécurité, car les instruments qui concourent à la gestion de son bien-être, fonctionnent pour son compte comme il le lui a demandé. En Afrique Francophone, depuis que le multipartisme a été instauré, la démocratie aussi bien dans son idéal que dans le fonctionnement des

instances auxquelles le peuple a confié son destin arrive-t-elle à le satisfaire? La démocratie en Afrique francophone dans son mode de perception, de conception et d'exercice ne se présente-t-elle pas comme le bourreau du peuple? Cette population qui dans sa volonté de confier son destin et sa confiance au processus démocratique n'en devient-elle pas la victime dans la pratique ?

A côté de cette réalité, se situent les mythes et les stratégies électoralistes qui influencent les choix du peuple

## **B- Les artifices du mythe**

L'histoire récente des pays d'Afrique francophone, soulève de nombreuses préoccupations sur les instruments qui sont sensés animer l'activité démocratique au profit du peuple. En effet, nombreux sont les politiciens et les parties politiques qui ne cherchent qu'à se servir de la représentation du peuple. Les artifices sont d'utiliser abondamment et abusivement le nom de « peuple » pour conduire des actions artificielles. Ki Zerbo disait à cet effet que les intellectuels et les leaders politiques doivent éviter ce gros piège qui est celui de parler au nom d'un peuple sans même savoir si celui-ci est intéressé, car le risque est de prendre ses propres et seules aspirations pour celles du peuple (KI Zerbo 1992).

De nombreux discours politiques prétendent « servir le peuple », « lutter pour le peuple », alors qu'en réalité, l'impact réel ne correspond en rien à l'intérêt véritable du peuple. Ce populisme oratoire traduit une démagogie qui frise la malhonnêteté. Les concepts de peuple et de population deviennent un mirage, un slogan vide de contenu.

Il faut faire croire que le jeu des apparences prend le pas dans le mythe politique sur la réalité s'appuyant sur des besoins de formation-éducation, des besoins d'équipements sanitaires, des réductions du coût de la vie, des besoins d'infrastructures résidentielles salubres etc. De ces réalités concrètes que réclament les concitoyens, les politiciens démagogues n'en usent que pour tenter de convaincre leur électoral. On pourrait évoquer l'image de « bétail électoral », car dans cette logique, l'électeur quasi réifié, et seul son bulletin de vote comptera. Au besoin, on ira jusqu'à payer certains électeurs pour qu'ils déposent le « bon » bulletin dans l'urne. Ce commerce électoral ne repose que sur des transactions circonstancielles et non sur un programme de gouvernement ou d'actions pour la promotion individuelle et collective de nature politique (Pierre Calame 2003).

Les tricheries électorales comme les bourrages d'urnes, les détournements de voix, les votes individuels multiples etc. s'inscrivent dans ce contexte. Le but est de gagner coûte que

coûte et faire croire à une adhésion populaire à sa personne, à ses idées et à son projet de société. Telles sont les réalités que cachent de telles manipulations.

## **II- UN SYSTEME GANGRENE PAR LA CORRUPTION**

Si la démocratie est sensée être définie par le jeu électoral et les institutions qui l'accompagne, la gestion du processus démocratique en Afrique francophone est caractérisée par une véritable activité économique, un business où le peuple ne semble par être le détenteur du pouvoir. On glisse du gouvernement du peuple par le peuple et pour le peuple vers un gouvernement du peuple par l'argent et pour l'argent. En effet, les élites politiques qui sont appelées à représenter le peuple et ses intérêts (Président de la République, Député, Maire et autres) ont dévié leur mission humaniste et sociale pour s'ériger en affairistes. Ainsi, les élus sont principalement occupés à rechercher les ressources financières pour soit se faire élire ou réélire. Dans la quasi-totalité des pays de la zone francophone, les campagnes électorales coûtent très cher. Dans la mesure où le projet de société des candidats repose sur deux grandes stratégies: l'achat des consciences à travers le partage de prébendes, et les promesses fallacieuses souvent appuyées par des discours tribalistes ou xénophobes. Mais pour réaliser de telles actions au nom du peuple, les gouvernants s'appuient sur les forces politiques comme levier.

### **A- Le rôle des forces politiques dans l'exploitation du peuple**

Outres les institutions étatiques que sont les pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire, le Parti Politique se présente comme étant à la fois le meilleur moyen pour accéder au pouvoir, mais aussi l'institution la mieux indiquée pour donner un sens à la démocratie par l'alternance et la mission de contre-pouvoir qu'il est appelé à incarner. Dans la plupart des pays de la zone Francophone en Afrique de l'ouest, les types de Partis Politiques que sont ceux du pouvoir et de l'opposition, la gouvernance démocratique se présente comme un champ de bataille pour la conquête de l'Etat par tous les moyens les plus illicites possibles. Dans le cadre de cette étude, il ressort que ce sont les dirigeants des Partis Politiques qui régissent le système de corruption au sein de l'Etat. Ainsi, le Président de la République, qui a un « devoir » envers le Parti qui l'a fait élire, se gêne peu à utiliser les ressources de l'Etat donc du peuple pour alimenter les caisses de l'organisation dont il émane. Aussi bien structurés qu'une mafia, les Partis Politiques exigent de leurs Ministres et Directeurs au sein

des structures de l'administration publique, des fonds pour faire fonctionner "leurs machines" à propagande. Les élites dirigeantes, en complicité avec leurs élus vident les caisses de l'Etat pour leur propre enrichissement et le fonctionnement de leurs structures politiques.

Face à cette situation aussi visible par les intellectuels que la Société civile, l'opposition s'engage dans de timides campagnes de dénonciation, jusqu'à ce qu'on lui fasse appel pour partager "le butin" à travers des nominations à de hautes fonctions (Ministre, Institutions étatiques, Directions Générales etc.).

Cette pratique est régulière et on a pu le constater en Côte d'Ivoire où l'opposition a intégré le gouvernement entre 2000 et 2010, au Burkina Faso, sous Blaise Compaoré ce fut la même chose, au Gabon, pendant le règne de Omar Bongo le constat était le même. En Guinée sous Conté, c'était la même chose etc. En effet dans le cadre de nos recherches, des directeurs de structures étatiques et des directeurs financiers de certains ministères ont témoigné qu'ils avaient l'obligation de demander des commissions aux entreprises qui soumissionnaient pour obtenir des marchés publics. Cet argent servirait à aider le fonctionnement des activités du parti qui a nommé leurs ministres. Ces informations ont été confirmées par trois entrepreneurs que nous avons interrogés. L'un d'entre eux nous a dit ceci : « j'ai un ami qui est devenu ministre et qui a exigé que je lui donne des commissions sur les marchés qu'il allait m'attribuer. Face à mon hésitation, il s'est rétracté et a rompu avec moi. Deux années plus tard, un scandale de détournement de fonds alloués par la Banque Mondiale pour le secteur de la santé éclate. Mon « vieil » ami fut accusé et pour prouver son innocence, il est venu me voir afin que je lui fasse de fausses factures pour justifier l'utilisation des fonds mis en cause. J'ai refusé et il a été débarqué du gouvernement et n'a pas été poursuivi parce qu'il était un membre influent des instances du parti au pouvoir ».

Du coup, la mission de contre-pouvoir et d'alternance fait place à un mutisme qu'on pourrait qualifier d'unité dans l'exploitation du peuple (Blundo, de Sardan 2007). Cette situation porte une atteinte grave au développement qui n'est plus la résultante des projets issus des préoccupations du peuple, mais plutôt des projets qui sont sensés satisfaire les besoins des dirigeants politiques. On se rappelle en prenant l'exemple de la Côte d'Ivoire que les négociations en vue de la mise en place d'un gouvernement d'union (intégrant le Parti au pouvoir et l'opposition) durant le mandat de Laurent Gbagbo (2000 à 2010) ont été souvent confrontées au problème de répartition de postes ministériels, notamment ceux des Finances, de la Sécurité, de l'Intérieur, de la Santé etc. En effet ces postes ministériels sont très convoités à cause de leur rôle stratégiques et des avantages matériels et financiers s'y rattachant. (On y trouve de nombreuses directions avec des budgets importants permettant



ainsi de « caser » les cadres du Parti qui en retour seront reconnaissants en finançant les activités de la formation politique dont ils sont issus).

Or le développement ne peut se faire sans une remise en cause permanente des idées de départ. Pour que des projets socio-économiques soient viables, les moyens mis à disposition pour sa réalisation sont sensés être utilisés à cette fin et non pour servir des groupes qui se réclameraient du peuple. C'est sous cet angle que se présente la gouvernance démocratique animée par un petit nombre dans la plupart des pays. Cette réalité bien qu'elle soit visible à travers le fonctionnement de certains Partis Politiques et le niveau de vie de leurs dirigeants n'est pas condamnée. Cela devient encore plus flagrant quand-t- il s'agit des élections générales.

## **B- Les exigences pour l'atteinte des objectifs**

La norme démocratique exige en Afrique Francophone, que les dirigeants appelés à gouverner le pays soient élus par le peuple. Ainsi, le Président de la République, les Députés, les Maires etc. sont les symboles de la victoire d'un Parti Politique sur ses adversaires. Pour ainsi faire élire ses dirigeants et obtenir le pouvoir politique du pays, de son économie et de sa population, ces élites doivent financer la campagne électorale de leurs candidats en investissant des sommes importantes dont l'origine pourrait susciter des doutes quand on connaît le revenu des travailleurs et même des hauts cadres en Afrique au Sud du Sahara. En effet les salaires oscillent entre 60 000 F et 3 millions selon que l'on soit ouvrier du privé, petit agent fonctionnaire, ou Haut cadre d'entreprise et de l'administration étatique. Le tableau suivant nous donne une indication du cout moyen d'une campagne électorale.

**Tableau N°1 : Indicatif du financement minimum d'une campagne Législative ou Municipale (zone Abidjan. Côte D'Ivoire)**

Chapitre	Quantité	Coût (en FCFA)
Tee-shirt et Gadgets	10.000	12.000 000
Dons aux communautés	30	4.000 000
Dons aux jeunes	20	5.000 000
Dons aux Femmes	10	5.000 000
logistiques véhicules carburant	Forfait	5.000 000
Animation	20 groupes	3.000 000
Entretien Accesseurs	100	3.000 000
<b>Total</b>	<b>39.500 000</b>	

Propres enquêtes (2010)

Cette somme est indicative et ne reflète la réalité que de 30 à 50 % des fonds engagés par les principaux candidats issus des Partis Politiques les plus «représentatifs» sur l'échiquier national. Dans un pays où le salaire moyen est de 60 000 F CFA, comment les candidats ont-ils pu se procurer autant d'argent pour mener une campagne électorale? Cette question met à jour le problème de la corruption et relance le débat des réelles motivations des acteurs politiques. La corruption, le pouvoir et les honneurs ne sont-ils pas les vrais fondements de cet engagement démocratique? L'argent ne devient-il pas donc l'objet du mandat ?.

Face à cette situation, les acteurs du jeu politique s'engagent dans toutes sortes de compromission. Les Députés, Maires, Présidents de Conseils Régionaux et autres se transforment en opérateurs économiques prêts à user du pouvoir conféré par le peuple pour se procurer de l'argent nécessaire à leurs ambitions et cela avec l'onction de leurs Partis Politiques. Ces pratiques ont été confirmées par trois Maires et un ex Président de Conseil Général auprès desquels nous avons mené nos enquêtes. L'idéal du peuple, les promesses électorales disparaissent dans l'antichambre de l'hémicycle pour faire place au vote des lois qui leurs sont dictées et pour lesquelles le peuple n'a aucune retombée.

Les méthodes politiques employées deviennent alors « douteuses » ; chantages, pots de vin, etc. "les disciplines" dites du "Parti" les risques de ne plus bénéficier des prébendes issues des caisses noires du chef etc., sont autant de règles de gouvernance qui sont loin des préoccupations du peuple et de l'éthique de la bonne gouvernance. Des témoignages édifiants de parlementaires Ivoiriens nous confirment cette réalité. Durant la mandature de 2000 à 2010, le pouvoir du Président Laurent Gbagbo s'était allié à un groupe parlementaire constitué d'élus indépendants et de certains députés ayant fait dissidence au sein du principal parti de l'opposition (le Parti Démocratique de Côte d'Ivoire « PDCI »). Le leader de cet ancien groupe parlementaire nous a révélé qu'il s'était constitué spécialement pour soutenir le pouvoir en place, et qu'en retour le Président leur apportait des appuis et aides financières et matérielles (véhicules, soutiens pour réaliser des projets personnels etc.). C'est pourquoi, leur engagement se faisait sans calcul lors des votes des lois nous a-t-il confié ».

De même, à une période beaucoup plus récente, un autre parlementaire membre du bureau de l'assemblée nationale nous confiait : « nous on ne voulait pas de cette loi parce qu'elle ne représente aucun intérêt pour nos populations. Aujourd'hui, il y a des enjeux socio-économiques importants tels que la réconciliation, le foncier. Malheureusement nous avons cédé lorsque les chefs nous ont sensibilisés avec les moyens nécessaires ».

Ainsi l'argent devient l'épine dorsale de la démocratie et la corruption son instrument d'action. On pourrait synthétiser la pratique démocratique en deux paliers dont le premier

serait de ramener l'argent nécessaire pour se procurer tous les artifices indispensables à une campagne électorale. Le second palier serait constitué par la construction du discours démagogique, les promesses fallacieuses et les achats des consciences. Ces deux paliers se lient dans une forme de combinaison bien articulée pour l'élection des dirigeants politiques.

Cependant, le candidat une fois élu, doit rembourser soit à ses bailleurs soit à lui-même les millions injectés dans la campagne électorale. Dès lors, commence une étape que Memel Foté a qualifié « de manger » (cité par Bayart 1989). La corruption, les détournements de deniers publics, l'offre des marchés publics à vil prix aux partenaires extérieurs, deviennent les actions les plus notables des élus politiques. En dépit de cette réalité, il ne faut pas écarter le rôle des populations qui, bien que crédules du fait de leurs niveaux d'instruction et de la paupérisation qui les frappe, sont partie prenante de ce jeu qui se fait à leur dépend.

En effet, depuis des siècles, les populations dites analphabètes ou pas suffisamment instruites, disposaient de pratiques et normes qui leur permettaient de désigner leurs dirigeants sur la base des valeurs éthiques et morales n'ayant aucun lien avec l'argent (Balandier G 1969, Badié 1992, Marie 1997). Si aujourd'hui, ces valeurs et pratiques ont été modifiées au détriment des populations sans qu'elles puissent réagir, alors il y a là une part de leurs responsabilités qui se dégage. On pourrait évoquer une co-responsabilité des populations (liée à leur acceptation du modèle) et des hommes politiques (en tant que principaux acteurs du système). Quand bien même les niveaux de culpabilité puissent être hiérarchisés, il demeure l'adage qui stipule que « les peuples n'ont que les dirigeants qu'ils méritent », peut être pris en compte dans ce contexte. En définitive, les intellectuels et la société civile doivent pousser les élites politiques à revoir leur système de gouvernance en mettant un dispositif qui nous fasse passer à une gouvernance orientée vers le bien-être du peuple.

### **III- DES CONTRIBUTIONS POSSIBLE DE LA FRANCOPHONIE A LA GOUVERNANCE DEMOCRATIQUE**

#### **A- Repenser le fonctionnement des Institutions (l'exécutif, le législatif et le judiciaire).**

L'Afrique Francophone est déjà engagée dans le processus démocratique depuis plus de deux décennies. Il ne s'agit pas de chercher à remettre en cause totalement la démocratie en tant qu'idéal de gestion des peuples. Par contre, au regard des résultats obtenus par la pratique et des dégâts socio-économiques qu'elle a engendrés, il apparaît indispensable de repenser, ou réajuster ses modes de fonctionnement, afin de mieux l'adapter au contexte socio-culturel Africain. Au regard de la situation actuelle, les institutions qui émanent de la

vie démocratique doivent être évaluées afin de déceler leurs forces et faiblesses pour les rendre conformes aux exigences d'une bonne gouvernance. Ainsi, la Francophonie non seulement en tant que langue commune à ces Etats mais aussi en tant que dépositaire de cette culture qu'est la démocratie, doit s'impliquer sur la refonte de certaines Institutions. A cet effet, le mode de financement des Partis Politiques, leurs nombres sur l'échiquier national, sont autant d'enjeux que les dirigeants doivent avoir l'honnêteté d'affronter sans faux-fuyant.

En Côte d'Ivoire, les organisations politiques sont aussi nombreuses que les ethnies et leur gouvernance se ramène aux origines régionales de leurs leaders. Ainsi lorsqu'on regarde les résultats des élections Présidentielles, et même Législatives, on se rend bien compte que le pays est fractionné selon l'origine des leaders en compétition. En Guinée, les mêmes choses se répètent, tout comme au Togo, au Benin etc. La réalité aujourd'hui, c'est de chercher à savoir si autant de Partis politiques sont nécessaires pour faire avancer la démocratie. Le Ghana est un pays Africain ayant en partage une longue culture avec de nombreux pays de l'Afrique francophone; mais ce pays gère relativement bien son processus démocratique avec deux partis. Cette expérience ne doit-elle pas inspirer la Francophonie? A cela, il faut ajouter la question des Présidents omnipotents et omniscients. Les avantages et mythe qui entourent la fonction présidentielle sont aussi les facteurs qui contribuent à freiner la bonne gouvernance démocratique. Si la question de l'éligibilité du Président de la République connaît des avancées dans certains pays grâce au nombre de mandats limités, celles relatives aux nombreux avantages financiers et la main- mise sur les pouvoirs législatif et judiciaire n'engendrent pas une vraie et bonne gouvernance qui profiterait au peuple.

## **B- La Francophonie face aux destins des Etats Africains.**

Sans être systématiques, les crises socio-politiques post-électorales se sont multipliées dans l'espace francophone Africain. Elles conduisent à se demander comment les juguler?

Les principes démocratiques tels que véhiculés par la démocratie importée répondent-elles à la volonté populaire sous leurs forme et contenus pratiqués?

Ces préoccupations posent la question fondamentale de l'universalité de la démocratie de type occidentale. Il faudrait peut-être se limiter à l'espace francophone et voir comment les organisations francophones et leurs structures d'appui peuvent aider à éradiquer les crises post-électorales et leurs dramatiques conséquences sociales, politiques et économiques. L'examen de cette question a laissé entrevoir plusieurs recours convergents.

D'abord, la francophonie doit aider à renforcer les capacités des populations au plan politique.

A ce niveau, une éducation politique s'impose. Le militantisme des citoyens doit être éclairé par une formation de la population afin qu'elle sache les engagements et décisions qu'elle prend au regard des actions politiques qu'elle pose (élection, scrutin, vote etc.) (Blundo, De Sardan 2007).

Ajouter à cela une sensibilisation de ces populations à travers les moyens audiovisuels (télévision, radio, presse écrite) et d'autres moyens de communication et d'échanges (séminaires et colloques avec les groupes, associations et syndicats).

Dans cette même perspective, la francophonie doit aider la presse audio-visuelle, à mieux recentrer son action à travers des séries de renforcement de capacité afin qu'elle puisse être la voie du peuple et non de celle d'un groupe, ou d'un individu.

A cet effet, les besoins pour les peuples de disposer d'une nouvelle génération d'élites et d'une société civile plus responsable s'imposent. En tout état de cause, si le système dans ses mécanismes et pratiques actuelles perdure, dans les décennies futures, un renversement de l'ordre démocratique pourrait surprendre les hommes politiques. Ceci est d'autant possible qu'au regard de la forte croissance de la population de jeune en Afrique subsaharienne et dont le niveau de savoir s'améliore de plus en plus dans un contexte de forte paupérisation, les remises en cause des processus démocratiques telles qu'en Égypte, en Tunisie et plus récemment au Burkina Faso peuvent être des indicateurs des futurs enjeux de la gouvernance démocratique dans les pays de la Francophonie.

Depuis près d'une décennie, le nombre de candidats au BAC en Côte d'Ivoire oscille entre 150.000 et 220.000, quant à ceux qui sont à l'université et dans les Grandes Ecoles, ce sont environ entre 150 000 et 250.000 jeunes. Si cette progression continue d'ici une décennie, tout en y intégrant la population des élèves en classe de troisième, seconde et terminale, on pourrait largement disposer d'au moins deux à trois millions de jeunes, qui une fois dans la rue peuvent faire basculer les choses comme ce fut le cas avec le Général Gueï Robert en Côte d'Ivoire, Ben Ali, en Tunisie et récemment Blaise Compaoré au Burkina Faso.

En effet une jeunesse cultivée et instruite, perçoit mieux les réalités socio-économiques, l'évolution de l'environnement Mondial et de ce fait n'accepte pas les injustices et les dérapages des dirigeants politiques. Au-delà du risque qui pèse sur la démocratie, il convient de rappeler aussi que depuis plusieurs décennies, le jeu démocratique en zone Francophone est marqué par la contestation des résultats, des conflits sociaux ou encore des guerres civiles (Cote d'Ivoire, guinée, Togo etc.). Ainsi, les élections et autres transitions qui sont censés être le gage de la stabilité socio-économique des Etats en deviennent le bourreau. La raison réside éventuellement dans l'approche diagnostique de la question démocratique

(Pierre Rosavallon 2008). Les experts occidentaux considèrent les élections comme un moyen au lieu d'en faire une conséquence des crises socio- politiques et économiques. En effet, en Côte d'Ivoire, les occidentaux avaient estimé que ce sont les élections qui allaient résoudre la crise alors que les questions sur les armes et celles liées aux causes de la rébellion n'avaient pas été réglées. Après les élections ce fut le chaos. En Guinée depuis quatre années malgré les élections, les contestations sociales demeurent, idem au Togo, etc. Dès lors que la démocratie est mal construite, mal exécutée et mal gérée, nul doute qu'elle devient la cause et non la solution des crises. Il s'agit là, de repenser la gouvernance démocratique et ses modalités d'application en Afrique Francophone. Voici en réalité les véritables enjeux de la démocratie en Afrique francophone.

## **CONCLUSION**

Cette étude s'est penchée sur la question de la démocratie dans les pays de la francophonie en Afrique Subsaharienne afin de chercher à analyser les mécanismes de sa mise en œuvre et les conséquences qui en découlent dans les rapports entre les élites et le peuple.

Bien que la démocratie ait été conçue comme un modèle idéal devant permettre aux Etats et aux populations de prendre en main leur destin, il découle que dans sa mise en œuvre, elle est confrontée à des dérapages et abus qui remettent fondamentalement en cause ses objectifs de détenteurs du pouvoir par le peuple.

Les élus et dirigeants, qui sont sensés représenter le peuple et ses intérêts, abusent de celui-ci par des actes de corruption et de mauvaise gouvernance, de sorte, qu'au lieu de servir le peuple, ils songent à se servir. Les Partis Politiques et autres groupes organisés, par leur désir de vouloir à tout prix accéder ou se maintenir au pouvoir, transforment le jeu démocratique en un espace de tension et de conflits de tout genre. Ainsi l'on est amené à se demander si la démocratie telle qu'appliquée dans les pas de la Francophonie en Afrique Subsaharienne répond véritablement aux aspirations des peuples qui y vivent. Il apparait donc nécessaire de revoir le modèle de gouvernance actuelle de la démocratie afin de l'adapter aux réalités socio-culturelles et économiques des pays Africains Francophones.

La gouvernance démocratique peut avoir plusieurs liens avec la Francophonie dans ses principales fonctions sociologiques et socio-politiques.

L'objectif de cette étude était de chercher à comprendre les différents mécanismes de mise en œuvre de la démocratie en Afrique Francophone afin de faire ressortir les contradictions et dérapage qui en découlent dans sa mise en œuvre. Cette étude a fait une analyse critique de la gouvernance démocratique à travers l'usage que les élus et dirigeants en font et le lien avec les pratiques de corruption.

Enfin l'étude évoque des postes susceptibles de garantir une bonne gouvernance démocratique en apportant des modifications et corrections au modèle de gouvernance actuelle dans les pays de la francophonie.

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Adjoui S. : *Election d'un chef d'Etat en Afrique*, Paris l'Harmattan 2003.
- Badie B. : *L'occidentalisation de l'ordre politique* édition l'espace politique, Paris 1992.
- Balandier G. : *Anthropologie politique*, PUF, Paris 1969.
- Balandier G. : *Le détour. Pouvoir et modernité*, Paris Fayard 1985.
- Balme R. et Serges Rivron : *La démocratie participative : La participation au concret : René Balme, entretien avec Serge Rivron*, Éditions la passe du Vent 2009.
- Bayart J. F. : *L'Etat en Afrique : la politique du ventre*. Edition Paris Bayard 1989.
- Blundo G., Jean Pierre Olivier de Sardan : *Etat et corruption en Afrique : une anthropologie comparative des relations entre Fonctionnaires et usagers (Benin, Niger, Sénégal)*, Paris Karthala 2007.
- Calame P. : *La démocratie en miette pour une révolution de la gouvernance*, Edition Charles Léopold Mayer, Descarte et Cie 2003.
- Daniel R. : *Voix des jeunes dans la ville africaine*, INADES Abidjan 1979.
- Desalmans P. : *Histoire de l'éducation en Côte d'Ivoire de la conférence de Brazzaville à 1984*, Abidjan CERAP 2006.
- Fauchard L., Philippe Morcelin : *Démocratie participative progrès ou illusion ?* Edition l'harmattan 2002.
- Gaudin J.-P. : *La démocratie participative* édition Armand Colin (2007)
- Hugon P. : *Economie de l'Afrique*, 3<sup>ème</sup> édition, Paris la découverte 2001.
- Ki-Zerbo J. : *Culture et développement* : Institut International d'Etude Sociale, Genève, Séminaire sur les aspects sociaux du Développement, Genève, le 02 novembre 1976.
- Marie A. : *Du sujet communautaire au sujet individuel, une lecture anthropologique de la réalité africaine contemporaine*, Paris karthala 1997
- Meny y Surely : *Par le peuple, pour le peuple. Le populisme et les démocraties*, Paris Bayard 2000.
- Rosanvallon P.: *La légitimité démocratique, en particulier, réflexivité, proximité*, Edition Seuil 2008.
- Wolff F. : *Qu'est-ce que la démocratie directe*. Edition anti-sociale 2001.